



Union Régionale FORCE OUVRIERE

Ile-de-France

29 – 31 JANVIER ET 3 – 5 – 7 FEVRIER

« Grand débat » ou pas, l'annonce de grèves et de manifestations s'amplifie.

Les shows médiatiques du Président de la République se multiplient sans qu'ils soient en capacité de faire baisser l'adhésion des Français au mouvement des gilets jaunes qui annoncent la poursuite de leur mouvement que nous soutenons car il contribue à porter les revendications.

L'URIF FO avait déjà affirmé, il y a quelques jours, qu'elle ne participerait pas au grand débat, notamment dans celui qui va s'engager au CESER.

La CE Confédérale qui s'est réunie le 24 janvier 2019, dans son communiqué affirme *« qu'elle confirme son refus d'accompagner la transformation du syndicat en corps intermédiaire. C'est pourquoi la Confédération FO ne participe et ne participera pas au grand débat et met en garde contre l'objectif de cautionner les mesures du gouvernement sans aucun résultat pour les salariés. »*

L'URIF FO, comme elle l'a déjà précisé, réaffirme qu'elle est en opposition totale avec toutes les mesures de fichages et d'atteintes au droit de manifester qui iront jusqu'à l'interdiction de manifester.

L'URIF FO constate que la détermination des salariés, des retraités et des privés d'emplois est toujours aussi forte et déterminée.

Les appels à la grève et à manifester se multiplient de jour en jour.

Le 29 janvier, les salariés de la sécurité sociale, à l'appel de leurs organisations syndicales, feront grève et manifesteront pour défendre la sécurité sociale de 1945 que le gouvernement veut faire éclater.

Les fonctionnaires de l'UIAFP-FO appellent à une semaine d'action et de grève du 3 au 7 février qui débutera par une marche qui partira du Havre pour se terminer le 7 février à Matignon, pour aller « chercher le pognon ». L'URIF FO appelle d'ores et déjà toutes ses structures à participer activement au rassemblement à Matignon.

Cette semaine sera également celle d'une action de grève et de manifestation interprofessionnelle, le 5 février, avec des organisations syndicales ayant systématiquement combattu ensemble au cours des dernières années contre les politiques d'austérité et de remise en cause du code du travail avec la loi El Khomri et les ordonnances Macron, et contre toutes les lois et dispositions touchant les services publics notamment.

Ce 5 février entre bien dans un ensemble de grèves et de manifestations qui démontrent que les salariés n'accepteront pas de nouvelles attaques contre l'assurance chômage et les retraites.

Les retraités ne sont pas dupes non plus et savent bien qu'il faut lutter pour revenir totalement sur la CSG qui leur a été imposée et sur les « miettes accordées » de + 0,3% au 1^{er} janvier, qui depuis plusieurs années entraînent des pertes de pouvoir d'achat considérables. Le 31 janvier, ils diront de nouveau « Macron rends le pognon ! »

Chacun l'aura bien compris, nous ne sommes pas dans la situation du « saute-mouton » mais dans une période de plusieurs jours qui doit nous permettre d'affirmer nos revendications.

L'URIF FO appelle donc à soutenir « activement » les camarades de la sécurité sociale le 29 janvier, les camarades fonctionnaires FO dans la semaine du 3 au 7 février et notamment le 7 février à Matignon.

Le rapport de force doit se construire dans cette période d'une gravité exceptionnelle, c'est pourquoi l'URIF FO appelle à participer à l'action interprofessionnelle de grève et de manifestation du 5 février 2019 sur nos revendications.

Chacun l'aura bien compris, le 6 février fera l'objet de débats dans les assemblées générales pour prolonger cette action interprofessionnelle du 5 février, rejoignant la manifestation parisienne des fonctionnaires FO du 7 février 2019 à Matignon.

Le 24 janvier 2019, la Commission Exécutive de la CGT-FO affirmait dans son communiqué que « *compte-tenu de la gravité de la situation et de la nécessité de construire le rapport de force interprofessionnel, la Commission Exécutive soutient les fédérations, unions départementales et syndicats qui appellent à la mobilisation, y compris par la grève, le mardi 5 février, sur ses revendications :*

- *Augmentation du SMIC à 1450 € net et augmentation générale des salaires, pensions et retraites, minima sociaux, tant dans le privé que dans le public et la généralisation de la prime « transport » ;*
- *Maintien de l'ensemble des régimes de retraites existants et refus de tout système universel par points ;*
- *Défense de l'assurance chômage et des droits des chômeurs, de la protection sociale collective et du salaire différé ;*
- *Retour à la sécurité sociale de 1945 ;*
- *Préservation du service public, de sa présence territoriale et du statut des agents ;*
- *Défense des libertés démocratiques et syndicales, du droit de grève et de manifester ;*
- *Abrogation de la loi travail et des ordonnances travail. »*

SUR CES REVENDICATIONS NOUS NE LACHERONS RIEN, LE 29 JANVIER, LE 31 JANVIER ET PENDANT LA SEMAINE DU 3 AU 7 FEVRIER.

C'EST CELA, LE GRAND DEBAT.

Paris, le 28 janvier 2019

131, rue Damrémont 75018 PARIS

Tél : 01.80.50.12.10 Fax : 01.80.50.12.19 E-mail : urif.fo@yahoo.com